

# Conseil maritime de la façade NAMO - lettre de mandat du groupe de travail thématique « énergies marines renouvelables »

---

**Adeline L'HONEN**

**Présidente du groupe de travail  
thématique «EMR»**

**8 juillet 2014 - Lorient**



Crédit photo :© Laurent Mignaux/METL-MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Groupe de travail thématique du CMF NAMO «EMR»

- La mise en place et modalités de travail
- Les finalités du GTT
- Les propositions des personnalités à auditionner

# La mise en place du GTT

- Créé par décision du CMF du 7 février
- Présidé par Adeline L'HONEN
- Composé de 12 membres du CMF NAMO ou leur représentant :

**ARIBERT Dominique**, Ligue de protection des oiseaux (LPO), **CAPLANNE Sophie**, Agence des aires marines protégées, antenne Atlantique, **DUBOST Laurent**, Fédération française d'études et de sports sous marins (FFESSM), **JOUNEAU José**, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire (COREPEM PdL) ; **JOURDEN Guy**, Confédération générale du travail (CGT), **DENIAUD Bernard**, Conseil général de Loire Atlantique, **LE NEZET Olivier**, CRPM de Bretagne, **L'HONEN Adeline**, Conseil régional des Pays de la Loire, **MARTINIE-COUSTY Elodie**, France nature environnement (FNE), **MORVEZEN Patrig**, Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), **ROCHER Joseph**, Union régionale interprofessionnelle-Confédération française démocratique du travail (URI-CFDT) Pays de la Loire et **VINAY Paul**, Fédération française des pêcheurs plaisanciers sportifs de France (FNPPSF).

- Réuni 1 fois : 20 juin
- Secrétariat assuré par la DIRM NAMO, compte-rendu accessible sur l'extranet dédié :

# Les finalités du GTT

- Faciliter l'accès à la connaissance et à la mémoire des projets EMR (pouvoir consulter l'ensemble des études, questions posées, et réponses obtenues sur tous les dossiers engagés ;
- Partager, mutualiser le travail opéré sur les projets, les débats publics ;
- Améliorer le processus pour les prochaines étapes en partageant les bonnes pratiques ;
- Identifier le potentiel, préparer la planification.

# FIN

